



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Siège : rue Sylvain Combes
19000 Tulle

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2020

Membres	73
Présents	56
Pouvoirs	07
Votants	63
Exprimés	63
Pour	63
Contre	-

L'an deux mille vingt, le vingt-huit septembre à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président,

Convocation de M. Michel BREUILH en date du 21 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 73

Secrétaire de séance : Jérémy NOVAIS

Étaient présents :

Mesdames Christelle BIDAULT, Joëlle BLOYER, Emilie BOUCHETEIL, Anne BOUYER, Christèle COURSAT, Christine DESARMENIEN, Betty DESSINE, Martine DUPIN de BEYSSAT, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Béatrice GORON, Fabienne LATOUR, Catherine MONS, Muriel REBUFFEL, Marie-Amélie RIVIERE, Sophie ROY, Irène SERVIÈRES, Stéphanie VALLEE, Josette VERDEYME

Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN, Patrick BORDAS, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Pascal CAVITTE, Roger CHASSAGNARD, Alain CHASTRE, Raphaël CHAUMEIL, Ubald CHENOU, Bernard COMBES, Pierre COULOUMY, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Bruno FLEURY, Pascal FOUCHÉ, Henri JAMMOT, Bernard JAUVION, Jean-François LABBAT, Patrick LERESTEUX, Hervé LONGY, Christian MADELRIEUX, Florent MOUSSOUR, Jérémy NOVAIS, Daniel RINGENBACH, Jean-François ROCHE, Marc ROUGERIE, Bernard SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX.

M. Gilles AULIAC suppléant de Mme Annie CUEILLE

M. Michel CUEILLE suppléant de M. Jean-Jacques BOSSOUTROT

M. Jean-Philippe LEYGNAC représentant M. Jean-Pierre PEUCH

Avait donné pouvoir :

Mme Sylvie CHRISTOPHE à Mme Yvette FOURNIER

Madame Sandy LACROIX à M. Jérémy NOVAIS

Mme Stéphanie PERRIER à M. Jacques SPINDLER

M. Michel BOUYOU à M. Pascal CAVITTE

M. Jean-Jacques LAUGA à M. Roger CHASSAGNARD

M. Fabrice MARTHON à Mme Ana Maria FERREIRA

M. Jean MOUZAT à M. Michel BREUILH

Étaient absents :

Mmes Odile BOUYOUX, Valérie DUMAS, Christiane MAGRY-JOSPIN, MM. Francis DEVEIX, Marc GERAUDIE, Serge HEBRARD, Grégory HUGUE, Alain PENOT, Jean-Claude PEYRAMARD, Jean-François SALLES

Objet : 5.2 Autorisation au Président de signer un accord-cadre à bons de commandes pour la réalisation de petits travaux et travaux d'urgence sur les réseaux d'assainissement existants : eaux usées et eaux pluviales

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les compétences de Tulle agglo et notamment celles de l'assainissement et des eaux pluviales,

Vu les budgets assainissement et principal,

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir la réalisation de petits travaux ou bien d'agir rapidement en cas d'urgence sur les réseaux d'assainissement existants s'agissant des eaux usées et des eaux pluviales,

Considérant qu'une consultation sous la forme d'un accord-cadre à bons de commandes avec un montant maximum annuel de 150 000 € HT d'une durée d'un an reconductible deux fois tacitement par nouvelle période d'un an a été lancée le 19 juin 2020,

Considérant que 3 entreprises ont déposé une offre avant la date limite fixée au 17 juillet 2020,

Considérant l'avis de la CAO réunie le 11 septembre 2020,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

- Décide d'attribuer l'accord-cadre à bons de commandes portant sur la réalisation de petits travaux et travaux d'urgence sur les réseaux d'assainissement existants : eaux usées et eaux pluviales à l'entreprise MIANE et VINATIER domiciliée ZI de Beauregard, BP 74, 19102 BRIVE CEDEX pour un montant maximum annuel de 150 000 € HT et une durée d'un an reconductible deux fois par nouvelle période d'un an ;
- Autorise le Président à signer l'accord-cadre ainsi que tous les documents s'y rapportant ;
- Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits aux budgets assainissement et principal.

Fait et délibéré le 28 septembre 2020

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH